

Entretien, maintenance conforme au décret n° 2020-912 du 28 juillet 2020

REF : MOD-112

DUREE : 2 jours
NB participants max : 12

PUBLIC

Chefs d'entreprise, artisans, conducteurs de travaux, personnels de chantiers

PRE-REQUIS

Etre détenteur de l'Attestation d'Aptitude - catégorie 1 - Savoir lire et écrire le français et maîtriser l'arithmétique.

EQUIPEMENT PERSONNEL

OBLIGATOIRE

Matériel de prise de notes (Bloc papier, stylo, crayon à papier, post it, règle...) - calculatrice - Vêtement de travail couvrant bras et jambes, chaussures de sécurité, gants et lunette (Obligatoire pendant les TP sur plateforme pédagogique).

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

FORMATEUR QUALIFIE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Décret n° 2020-912 du 28 juillet 2020 relatif à l'inspection et à l'entretien des chaudières, des systèmes de chauffages et des systèmes de climatisation.

DESCRIPTION / CONTENU

THEMES ABORDES :

Rappel de la réglementation en vigueur - Théorie

Réglementation concernant les fluides frigorigènes

Calculs théoriques

Les 5 critères de l'entretien - Pratique

Vérification du système thermodynamique

Contrôle d'étanchéité du circuit du fluide frigorigène

Pratique

Nettoyage du système thermodynamique, si nécessaire

Réglage du système thermodynamique

Conseils sur le bon usage du système - Théorie

Fourniture de conseils nécessaires portant sur le bon usage du système mit en place

Les améliorations possible de l'ensemble de l'installation de chauffage ou de refroidissement

Intérêt éventuel du remplacement du système

Evaluation par QCM

MODALITES D'EVALUATION

Un questionnaire d'entrée et de sortie de formation. Une attestation de fin de formation est délivrée.

